

PLAN DE COURS

ECN-7950 : Politiques canadiennes et québécoises du commerce extérieur

NRC 84707 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours cherche à donner aux étudiants une information sur les politiques canadiennes et québécoises du commerce extérieur. Il tente d'identifier les objectifs recherchés, les instruments mis en place et les résultats des politiques. Par ce cours, l'on souhaite amener les étudiants à évaluer (par des méthodes quantitatives appropriées) l'efficacité des instruments de la politique du commerce extérieur en regard des objectifs avoués de ces politiques. Ce cours est réservé aux étudiants de la maîtrise en relations internationales (RLI).

Veillez prendre note que, sous réserve des consignes de la Direction de la santé publique, de la capacité des salles et de l'attribution des locaux, l'accès à l'enseignement en présentiel pourrait être limité.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	DES-2225	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=132010>

Coordonnées et disponibilités

Michel Vincent Ph. D.

Enseignant

michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Disponibilités

Ceux et celles qui ont des questions peuvent me contacter par courriel ou me rencontrer le jeudi après-midi au Pavillon de Sève.

Michel Vincent

michel.vincent@ecn.ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

Avis important concernant les appareils mobiles (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#)

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Contenu du cours	4
Approche pédagogique	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra	6
Travail de fin de session	6
Critique	6
Présence et participation aux cours	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	7
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

Le cours met l'accent sur l'analyse économique des accords commerciaux régionaux (ACRs) existants et futurs entre le Canada, le Québec et leurs partenaires commerciaux. Les étudiants sont amenés à évaluer l'efficacité de ces accords commerciaux, de plus en plus complexes. L'analyse sera basée sur des concepts théoriques, tels que les avantages comparatifs, le modèle de gravité et le détournement et la création du commerce ainsi qu'à partir d'exemples concrets d'actualités.

Objectifs généraux

Le cours abordera les concepts essentiels en commerce international, tels que l'avantage comparatif, l'impact des barrières commerciales et le modèle de gravité. Le cours examine aussi les concepts de création et de détournement du commerce ainsi que les activités de lobby, qui s'appliquent spécifiquement aux ACRs. Le sujet très actuel des recours commerciaux mis en place par certains pays, malgré les règles commerciales internationales en place, sera aussi examiné.

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec l'analyse économique de la politique canadienne et québécoise sur le commerce international, notamment les ACRs existants et futurs. Certains de ces accords qui seront analysés dans ce cours, sont de plus en plus complexes, ayant des dispositions sur le commerce des services, l'investissement, la propriété intellectuelle, l'environnement et la main d'œuvre. Certaines dispositions de ces accords vont au-delà des accords multilatéraux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les deux méthodes de libéralisation des échanges seront comparées.

Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs spécifiques du cours sont :

- Développer l'esprit critique des étudiants face à l'élaboration et la mise en place de la politique commerciale du Canada et du Québec;
- Acquérir les concepts théoriques et pratiques nécessaires permettant aux étudiants d'exercer des postes de responsabilités dans le domaine du commerce international et de la diplomatie;
- Développer les attitudes des étudiants à travailler en équipe et à s'exprimer en public en défendant leurs positions avec des arguments pertinents.

Contenu du cours

2 septembre : Introduction (présentation du cours)

9 septembre : La politique commerciale du Canada et rappel des concepts essentiels en commerce international

16 septembre : Les impacts d'un tarif et le système harmonisé de codification des marchandises (HS)

23 septembre : Les accords commerciaux régionaux (ACRs)

30 septembre: Présentation de la critique (Remise de la critique)

7 octobre : La création et le détournement du commerce

14 octobre : La création et le détournement du commerce (suite)

21 octobre : Le modèle de gravité et le lobby dans les ACRs

28 octobre : Semaine de lecture

4 novembre: Examen intra en classe

11 novembre : Analyse économique de l'accord commercial régional Canada-Corée du sud

18 novembre : Analyse économique de l'accord commercial régional Canada-Union européenne

25 novembre : Analyse économique du futur accord commercial régional Canada-Mercosur

2 décembre : Conclusion du cours et début des présentations du travail de fin de session (remise du travail de fin de session)

9 décembre : Présentation du travail de fin de session

Approche pédagogique

Les activités d'enseignement et d'apprentissage seront réalisées à travers des cours magistraux et des échanges et débats avec les étudiants sur des textes de recherche et des articles d'actualités.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. La politique commerciale du Canada & les concepts essentiels	
2. Les impacts d'un tarif & le système harmonisé	
3. Les accords commerciaux régionaux	
4. Création et détournement de commerce	
5. Modèle de gravité et les activités de lobby	
6. Analyse économique de l'accord commercial régional Canada-Corée du sud	
7. Analyse économique de l'accord commercial régional Canada-Union européenne	
8. Analyse économique du futur accord commercial régional Canada-Mercosur	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	Le 4 nov. 2021 de 15h30 à 18h20	Individuel	35 %
Travail de fin de session	Dû le 2 déc. 2021 à 15h30	En équipe	40 %
Critique	Dû le 30 sept. 2021 à 15h30	En équipe	15 %
Présence et participation aux cours	Dû le 9 déc. 2021 à 18h20	Individuel	10 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date et lieu :	Le 4 nov. 2021 de 15h30 à 18h20 , Local à confirmer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	En classe
Matériel autorisé :	Aucun matériel

Travail de fin de session

Date de remise :	2 déc. 2021 à 15h30
	Les présentations orales auront lieu en classe aux cours du 2 décembre et du 9 décembre.
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	Remettre la copie papier au local du cours
Directives de l'évaluation :	Les directives du travail vous seront fournies durant la semaine de lecture.

Critique

Date de remise :	30 sept. 2021 à 15h30
	Les présentations orales auront lieu durant le cours du 30 septembre
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Remettre la copie papier au local du cours
Directives de l'évaluation :	Les directives vous seront fournies en début de session

Présence et participation aux cours

Date de remise :	9 déc. 2021 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	La présence et la participation aux cours seront notées durant la session

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le matériel obligatoire comprend les présentations Power point, les cours magistraux ainsi que les articles d'actualités, les textes de recherche et les vidéos discutés en classe. Il comprend aussi certains chapitres du volume suivant, disponible en ligne:

Maurice Schiff and L. Alan Winters: Regional Integration and Development, the World Bank, 2003

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Des références additionnelles vous seront fournies pour chacun des sujets discutés en classe

